



Service après vente de réparation

Par **plapla**, le **20/03/2008** à **14:27**

bonjour,

j' ai donné mon ordinateur portable ASUS sous garantie en réparation le 21 novembre 2007 et je n' arrive pas à le récupérer. J' ai appelé plusieur fois depuis le 7 janvier 2008 et à chaque fois on me dit qu 'on va me rappeler dans la journée mais rien. J' ai envoyé il y a 2 semaines une lettre recommandée +AR pour les sommer de me renvoyer mon portable mais aucune nouvelle à ce jour, une semaine après réception de l' avis de réception. Que faire?

J' ajoute quelques détails qui pourraient être utiles. Ils m' avaient envoyé vers le transporteur (UPS) qui m' a répondu que, ne m'ayant pas trouvé chez moi, a renvoyé l' ordinateur à la société en question (ANOVO ANGERS-Activité ASUS). J' ai donc rappelé ANOVO (tout ça par un numéro a 0.34 € la minute!) et à chaque fois je dois raconter mon histoire pour le même résultat.

J' envisage maintenant de porter plainte et de demander des dédommagements, étant pénalisé dans mes démarches professionnelles.

Merci de me répondre.